

CHARGÉE OU CHARGÉ DE PROJET - AFFAIRES AUTOCHTONES

DIRECTION DES AFFAIRES ÉDUCATIVES

La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec, créée en 1969 pour promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, à qui elle offre des services en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, d'affaires juridiques, de communication, de formation continue et de service aux entreprises, de financement, de recherche, de ressources humaines, de relations du travail et de ressources informationnelles.

La Fédération des cégeps est à la recherche d'une personne pour pourvoir un poste de chargée ou de chargé de projet aux affaires autochtones à la direction des affaires éducatives de la Fédération des cégeps. La personne titulaire du poste collaborera étroitement avec les membres de la Commission des affaires pédagogiques et de la Commission des affaires étudiantes. La direction des affaires éducatives est portée par des valeurs humaines et une grande importance est accordée à la collaboration, à la participation ainsi qu'au développement des compétences des membres de l'équipe.

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité de la directrice des affaires éducatives, le chargé ou la chargée de projet travaillera principalement à la réalisation d'un mandat visant à sensibiliser et à mieux outiller le personnel des cégeps (personnel enseignant et non enseignant, gestionnaire, etc.) aux enjeux et aux diverses réalités vécues par les Autochtones dans le cadre de leurs études collégiales, en collaboration avec la coordonnatrice aux affaires étudiantes et le coordonnateur aux affaires pédagogiques. La personne sélectionnée assumera plus spécifiquement les fonctions suivantes :

- Accompagner les personnes-ressources et le personnel œuvrant avec les personnes étudiantes autochtones dans les cégeps;
- Collaborer avec les cégeps à la création et à la consolidation de partenariats avec des organismes des Premières Nations et des Inuit (PNI);
- Développer des réponses concertées à différentes demandes d'instances et organisations des PNI;
- Représenter la Fédération dans les activités de transfert de connaissances pertinentes;
- Soutenir les travaux du comité sur la réussite des étudiants autochtones au collégial (CRÉAC), dont la réalisation du plan de travail annuel.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Baccalauréat dans une discipline telle que l'enseignement, l'anthropologie, la sociologie, les relations internationales et la communication ou dans une autre discipline jugée pertinente à l'emploi ou un diplôme de premier cycle universitaire en études autochtones;
- Expérience professionnelle pertinente en milieu autochtone, particulièrement dans le domaine de l'éducation, un atout;
- Connaissance des ressources et organismes divers gravitant autour de la communauté étudiante autochtone et leurs familles, un atout;
- Bonne connaissance des enjeux d'accessibilité et de réussite de la population étudiante autochtone;

- Expérience en planification et en facilitation de rencontres;
- Connaissance de l'enseignement collégial, un atout;
- Expérience en gestion de projets, un atout;
- Maîtrise des outils de la suite Office 365 et ouverture à utiliser d'autres outils collaboratifs.

PROFIL RECHERCHÉ

- Autonomie, initiative et sens de l'organisation;
- Habiletés relationnelles, communicationnelles et d'animation;
- Grande capacité à travailler en équipe;
- Rigueur et sens des responsabilités;
- Esprit d'analyse et de synthèse;
- Capacité d'introspection;
- Maîtrise du français, parlé et écrit;
- Connaissance de l'anglais;
- Disponibilité pour des déplacements occasionnels à l'extérieur de Montréal.

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

- Lieu de travail : Montréal (mode hybride) ou en télétravail (travail à distance à partir de la communauté possible);
- Poste à temps partiel (21 heures par semaine);
- Contrat jusqu'au 30 juin 2027, avec possibilité de prolongation;
- Possibilité de prêt de service;
- Taux horaire de 36,56 \$ à 67,08 \$ (incluant la compensation pour les avantages sociaux de 12 %), selon la scolarité et l'expérience;
- Entrée en fonction : dès que possible.

LA FÉDÉRATION DES CEGEPS UN EMPLOYEUR UNIQUE

La Fédération offre un généreux programme d'avantages sociaux :

- Un régime de retraite avantageux (RREGOP)
- Différents programmes, notamment : programme de formation, conciliation travail-vie personnelle, programme d'aide aux employés
- Accès facile en transport en commun (station Berri-UQAM).

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, ainsi qu'une lettre expliquant votre intérêt **au plus tard le 21 octobre 2026, à 23 h**, à l'adresse suivante : dotation@fedeccegeps.qc.ca.

Des tests seront administrés avant l'entrevue, à compter du 22 octobre, et les entrevues auront lieu à distance le **27 octobre 2026**.

En raison de la nature du poste et de son mandat, la Fédération des cégeps encourage vivement les personnes autochtones à poser leur candidature.

Veuillez noter que seules les personnes dont la candidature sera retenue seront jointes par la Fédération des cégeps.